

#### Mobilité partagée avec Mobility

Vous avez besoin d'un véhicule pratique pour circuler en ville, pour faire vos courses, le temps d'une journée ou d'un week-end? Avec Mobility, encore plus de flexibilité.

La commune de Morrens vous propose un véhicule break Toyota Corolla Hybride stationné sur le parking de la Salle Davel.

Non seulement vous économisez des milliers de francs par an, mais vous ne vous occupez de rien. Assurances, nettoyage, réparations ou stationnement -Mobility s'occupe de tout.

Réservez-le, utilisez-le en libre-service et découvrez ce que signifie une mobilité diversifiée.

Trouvez l'offre qui vous convient!

https://www.mobility.ch/fr/clients-prives/offres-et-tarifs





### Morrens en image



Préparation de la raisinée 2024

### **SAF** ervice d'aide à la famille

Le Mont • Cugy • Froideville • Morrens • Bretigny

Notre service propose essentiellement de l'aide pour les déplacements. Voici quelques chiffres de l'année 2023 :

- 21'539 KM effectués
- 1'129 transports
- 25 chauffeurs bénévoles

Le SAF recherche des chauffeurs bénévoles

La fonction de chauffeur est la plus importante dans notre Service, celle qui permet de répondre aux demandes de la population. Au vu de l'augmentation croissante des besoins de cette population de nos cinq communes, le SAF doit rechercher de nouveaux bénévoles.

#### La fonction

Elle consiste à conduire une personne qui rencontre des difficultés à se déplacer, pour se rendre chez le médecin ou à un autre rendez-vous, par exemple.

#### Côté pratique

Les transports font l'objet d'un défraiement de CHF 1.- le kilométrique et le bénévole, utilisant son propre véhicule, bénéficie d'une couverture d'assurance lors des transports.

Qu'est-ce que le bénévolat social ?

« C'est un acte de liberté ; le bénévole est libre d'accepter ou non de s'engager sans devoir se justifier ».

Le bénévolat est basé sur la solidarité, la spontanéité et l'authenticité. Accompagner quelqu'un, c'est l'occasion de faire une rencontre chaleureuse.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme Anne-Lise Bussard au 076 427 66 24 – Le comité du SAF

# La Feuille de l'Orme En collaboration avec SODEMO, Société de développement Morrens-Orme

N°172 - Edition spéciale - Sommaire
Informations officielles 1
Quel avenir pour la Feuille de l'Orme? 1
Déprédations à Morrens2
Drones : le point sur la législation2
Journée de recrutement des Sapeurs- Pompiers3
Mobilité : d'excellentes perspectives pour Morrens
Mobilité partagée avec Mobility 4
Morrens en image4
Service d'aide à la Famille, devenez- bénévole4

#### Impressum:

La Feuille de l'Orme, SODEMO Place du Village 1, 1054 Morrens Ecrivez-nous : redaction@feuilledelorme.ch

#### Informations officielles

Prochaine (et dernière) séance du Conseil communal de l'année :

Lundi 9 décembre 2024 à 20h00 Salle Davel

Pour rappel, les séances sont publiques

#### Les fêtes arrivent!

La Commune de Morrens a préparé un tout ménage pour vos commandes de sapin de Noël. Celui-ci vous parviendra sous peu.

Réservez déjà la date de distribution des sapins : jeudi 5 décembre 2024 dès 18h00

Un vin chaud vous sera offert par la Municipalité!

### Quel avenir pour la Feuille de l'Orme ?

Vous tenez entre vos mains le dernier numéro de la Feuille de l'Orme réalisé en étroite collaboration avec la Municipalité et proposé sous un format inhabituel.

Edité traditionnellement quatre fois par année avec un numéro par saison, la Feuille de l'Orme (FDLO) est une pierre importante à l'édifice de la vie de notre village.

Sa réalisation incombe à la SODEMO, Société de Développement de Morrens-Orme et des changements au sein du Comité de rédaction ont conduit à des réflexions sur son format et les possibilités d'évolutions, raison pour laquelle aucun numéro n'était paru depuis plus d'un an.

La SODEMO et la Municipalité avons acté sur le principe notre volonté commune de poursuivre l'aventure de la FDLO afin de continuer à offrir à la population des informations qui concernent directement notre communauté.

Pour aller de l'avant dans notre projet et assurer la pérennité de la FDLO, nous avons clairement besoin de forces vives au sein du Comité de rédaction et vous invitons à manifester votre intérêt à collaborer selon vos disponibilités et vos envies.

Enfin, vous trouverez en annexe **notre grand sondage** permettant d'exprimer votre opinion sur l'évolution de la FDLO.

En espérant que la Feuille de l'Orme fasse partie de la vie des Morrennais et des Morrennaises encore très longtemps, nous comptons énormément sur votre participation et vous en remercions d'avance.

Retrouvez-nous sur feuilledelorme.ch!

Pour le Comité de la SODEMO, GS /JI



### Communication de la Municipalité

#### Déprédations à Morrens

De nombreux graffitis ont été apposés durant la nuit du 8 au 9 août 2024.

L'entier du collège et une petite partie des conteneurs de classes ont été touchés, de même que les deux abribus et quelques panneaux de signalisation aux alentours.



Plusieurs tags ont pu être effacés par nos employés. Pour ceux du collège, une entreprise spécialisée a dû être sollicitée pour les éliminer.

Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie avec toutes les photos des déprédations. Nos prétentions civiles pour les dommages causés avoisinent les CHF 3'000.- - *LL* 

#### Drones : le point sur la législation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une nouvelle loi régissant les drones à vue le jour.

Votée par l'Europe en 2019, elle a progressivement été mise en place pour rentrer en force au début de cette année.

#### Qu'est-ce que cela change?

Avec cette nouvelle législation, tous les propriétaires de drone de plus de 250 grammes et ceux d'un poids inférieur, équipé d'une caméra, ont l'obligation de

s'enregistrer auprès de l'office fédéral de l'aviation civil (OFAC).

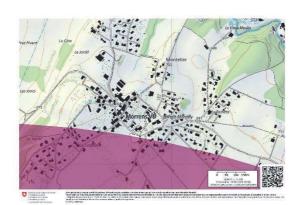
Cet enregistrement est conditionné à la réussite d'un examen théorique, en ligne, gratuit de la catégorie OPEN (amateur) pour obtenir la licence A1 et A3. Un examen supplémentaire, qui ne peut être effectué qu'à Ittigen dans les locaux de l'OFAC pour un montant de CHF 60.-permet d'obtenir la catégorie A2.

#### Ces catégories permettent

A1 et A3 Drones jusqu'à 25 kilos, hauteur de vol de maximum 120 mètres par rapport au sol, interdiction de survol des personnes et des bâtiments. Distance minimale de 150 mètres par rapport aux bâtiments et 30 mètres par rapport aux personnes pour les drones de plus de 900 grammes.

<u>A2</u> Drones jusqu'à 25 kilos, hauteur de vol de maximum 120 mètres par rapport au sol, interdiction de survol des personnes et des bâtiments. Possibilité de se rapprocher à 30 mètres des personnes non-impliquées ou 5 mètres en mode basse vitesse (3m/s).

De plus comme par le passé, certaines zones sont interdites, comme les 5 kilomètres au tour d'un aéroport, les 300 mètres à proximité des hôpitaux, tribunaux, établissements pénitentiaires et zone d'intervention des secours.



Zone colorée interdite de vol



Seules les personnes au bénéfice d'une licence spécifique (professionnel) ont le droit de déroger à ces règles.

Il faut néanmoins avoir subi un examen supplémentaire et effectué une formation auprès d'un centre de formation validé comme entité reconnue par l'OFAC. FG

Tous les renseignements peuvent être consultés sur :

https://www.vd.ch/securite/drones

https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home.html

# Journée de recrutement des Sapeurs-Pompiers



Vous aimez l'action ? Vous avez envie de vous engager pour la société ? Bienvenue chez les sapeurs-pompiers volontaires!

Pour les personnes intéressées habitant Morrens, le recrutement aura lieu :

Jeudi 7 novembre 2024 à 19h00 à la Caserne du SDIS du Haut-Talent Route de Montheron 53 1053 Montheron (Cugy)

## Mobilité : d'excellentes perspectives pour Morrens

Les déplacements en transports publics continuent de s'améliorer!

#### Nouvel horaire 2025

Il entrera en vigueur le dimanche 15 décembre 2024 apportera de nouvelles possibilités majeures.

En effet, la plupart des trains « grandes lignes » s'arrêtons à la gare de Renens VD. Principales et destinations :

IC1 pour Fribourg, Berne, Zürich, St-Gall ou pour Genève-Aéroport chaque heure

**IC5** pour Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Zürich chaque demi-heure

**IR90** pour Martigny, Sion, Brig ou pour Genève-Aéroport chaque heure

Depuis Morrens, il sera donc possible de rejoindre toutes ces destinations avec un seul transbordement à la gare de Renens!

À la même date, notre arrêt de bus sera rebaptisé Morrens VD, village.

#### Evolution de la ligne de bus 54

La fréquentation est en pleine évolution avec 427'294 passagers transportés sur l'ensemble de la ligne en 2023 (+15,1% en un an).

La prolongation du parcours jusqu'à Epalinges, Croisettes, avec connexion au métro m2, est attendu dans le courant de l'été 2025. Le futur tracé passera par la Route du Golf et desservira notamment le Chalet des Enfants.

Une autre excellente nouvelle : en réponse aux nombreux souhaits des citoyens et de la Municipalité, une desserte de la ligne 54 en soirée est également prévue à cet horizon! *JI* 



**Question 3** 

l'eau. Fin du papier.

au maximum.

En cas de maintien du journal, nous

envisageons différents formats

possibles. Lequel préférez-vous ?

de publier davantage de photos, plus

☐ Format "digital uniquement" > permet

rapide et plus moderne. Parution au fil de

☐ Format "papier uniquement" > moins de

photos et moins réactif. Parution 4x par an

☐ Format "complémentaire" : combine le format digital + le format papier avec une

impression 1x à 2x par an au maximum.

### Grand sondage « La Feuille de l'Orme »

Comme annoncé dans l'édition n°172, des réflexions sont en cours sur le maintien du journal et ses possibilités d'évolution et nous vous invitons à les enrichir en vous exprimant au travers de ce sondage.

Délai d'envoi : 17 novembre 2024

Ce sondage est anonyme

Vous trouverez également ce sondage en format électronique depuis notre site internet feuilledelorme.ch

Ce format ouvre de nouvelles possibilités.
□ Ça m'est égal
Question 4
Seriez-vous prêt(e) à contribuer aux coûts financiers du journal ?
☐ Non, il s'agit d'un service fourni à la population
☐ Oui, mais uniquement de manière occasionnelle (dons, etc.)
☐ Oui, en souscrivant à un abonnement
□ Pas d'avis
Suite au verso



Question 5	Question 7
Auriez-vous envie de participer à la réalisation de la Feuille de l'Orme en tant que bénévole ?	Qui êtes-vous ?
	☐ Un homme
☐ Oui, quelques heures par semaine	☐ Une femme
☐ Oui, quelques heures par mois ou plus occasionnellement	☐ Je ne souhaite pas le préciser
□ Non merci	Question 8
	Quel est votre âge ?
Question 6	☐ 18 ans et moins
Avez-vous des souhaits ou des suggestions ?	☐ De 19 à 25 ans
	☐ De 26 à 50 ans
	☐ De 51 à 64 ans
	☐ De 64 ans et plus
	Question 9
	Où habitez-vous ?
	□ À Morrens
	☐ Dans la région lausannoise
	□ Autre
	Merci pour votre participation!
	Retour par courrier postal (ou dépose dans la boîte à lettres) :
	Commune de Morrens Place du Village 1 1054 Morrens VD